cine 103.9 101.3

Encore plus de stationnements incitatifs à venir

Publié le 8 décembre 2023 à 10:27 | Modifié le 8 décembre 2023 à 11:09

Le CRE Laurentides annonce le lancement officiel de la phase 2 de son réseau régional pour favoriser le covoiturage et le transport en commun. / CRE Laurentides

C'est plus d'une centaine de cases de stationnement qui sont maintenant à la disposition de la population des Laurentides, tout à fait gratuitement.

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) annonce le lancement officiel de la phase 2 de son réseau régional de stationnements incitatifs créé pour favoriser le covoiturage et le transport en commun.

Le CRE Laurentides donne accès sur son site Web à une carte interactive, où l'on retrouve les places existantes , l'horaire et les conditions d'utilisation.

À terme, des dizaines de places inoccupées durant la journée s'ajouteront pour desservir l'ensemble du territoire laurentien pour l'été 2024.

- Phase 1 : Près de 50 cases de stationnements
- Phase 2 : Près de 60 cases de stationnements, incluant les stationnements publics d'Exo
- Phase 3 : Elle n'est pas encore déployée, mais est prévue pour lancement au printemps 2024. Elle va cibler les MRC Deux-Montagnes et de Thérèse-de Blainville.